



PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL JEUNES 14/17 ANS

Du lundi 12 septembre 2022
au Samedi 08 juillet 2023



Le projet pédagogique met en œuvre le projet éducatif de l'organisateur, il en précise les conditions de réalisation dans un document élaboré en concertation avec les personnes qui animent l'Accueil. Il est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action.

Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques. Les préoccupations de l'organisateur y sont repérées.



L'organisateur

Les orientations du Centre Le Lac ne peuvent que s'appuyer sur des réalités. Elles doivent tendre à prendre en compte, de façon positive, les pratiques des enfants et des jeunes, leur sensibilité particulière.

C'est ainsi que le Centre Le Lac ne doit pas rompre avec ce qui fait la vie des jeunes 11 mois sur 12. Le Centre n'est pas une île déserte dans laquelle les jeunes se trouveraient subitement transportés. Tout lien avec le milieu extérieur étant coupé, il n'y a pas de cloison étanche qui puisse l'isoler du monde. Il ne doit pas constituer un milieu artificiel, sans consistance, ignorant de la réalité.

Pour autant, le Centre Le Lac constitue un milieu spécifique qui a ses qualités propres, sa richesse particulière que lui seul peut avoir : il s'agit d'un milieu autre que le milieu scolaire. Le Centre Le Lac doit être le prolongement et le complément des autres milieux dans lesquels évoluent les jeunes.

Mais si le Centre Le Lac n'est pas la famille, nous ne pouvons ignorer que celle-ci existe.

Nous devons tenir le plus grand compte des parents.

Ce sont eux, en effet, qui nous confient leurs jeunes, c'est-à-dire ce qu'ils ont de plus cher. Ils le font avec confiance et nous ne devons pas trahir cette confiance. Aussi devons-nous toujours avoir à l'esprit la volonté des parents, la respecter, mais aussi nous poser la question : que penseraient les parents de telle action ? L'accepteraient-ils ? La condamneraient-ils ? Cette pensée ne doit pas être paralysante, mais elle doit nous conduire à penser nos actions en fonction de la perception que les parents peuvent en avoir.

En fonction de la manière dont les jeunes vivent et ressentent leur vie, les questions qu'ils posent doivent être abordées dans un esprit responsable, fuyant tout dogmatisme, suscitant esprit critique et réflexion. Il ne peut s'agir que d'une pédagogie fondée sur le respect, les connaissances et la réflexion, une pédagogie ayant pour unique souci de contribuer à former un homme qui possédera toujours davantage d'outils pour se reconnaître dans le monde et en être un individu actif.

Fixer nos orientations pédagogiques, c'est également définir notre conception des loisirs en partant du fait que le droit à la culture, le besoin de développer ses capacités de réflexion, d'interventions, de discussions, sont devenus des phénomènes sociaux.

Nous pensons que le temps de loisirs, notamment en accueil de jeunes, est propice aux jeunes pour leur permettre de développer leurs capacités de réflexion, de création, d'interventions, et ceci grâce à des activités et des modes de relations appropriés.

Sur cette base, nous réfutons tout fatalisme ainsi que toute théorie pseudo-scientifique visant à créditer l'idée que des caractères innés discriminent les jeunes dans des activités qui sont, par nature, sociales.

Mais, est-ce à dire que les jeunes sont identiques ?

Bien sûr que non !

Et c'est précisément parce qu'ils sont différents que nous réfutons tout fatalisme et que nous

souhaitons impulser un haut niveau d'exigence éducative. Nous croyons donc aux vertus de l'effort pédagogique et sommes résolument partisans d'une pédagogie fondée sur la réussite de l'enfant dans ce qu'il entreprend.

Pour cela, il faut prendre en compte la réalité des jeunes et celle qu'ils vivent. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons ignorer les problèmes sociaux, humains, économiques auxquels les jeunes sont confrontés et vis-à-vis desquels ils s'interrogent.

Sur ce point, il convient d'être parfaitement clair et d'affirmer un principe intangible : il ne peut être question que l'Accueil de Jeunes devienne le champ d'expérimentation d'une quelconque idéologie, d'une expression philosophique quelle qu'elle soit.

L'Accueil de Jeunes devra fondamentalement pouvoir répondre aux besoins des jeunes. Il devra avant tout satisfaire aux nécessités générales de l'hygiène et de la sécurité.

Nous apporterons une attention toute particulière vis-à-vis desquels la responsabilité de l'encadrement sera déterminante, à valeur d'exemple. Amener progressivement, et en fonction de leur âge, les jeunes à prendre en charge leur hygiène corporelle, y veiller, les inciter et les aider à être propres, donner soi-même l'exemple d'une bonne hygiène, participer avec eux au rangement et au nettoyage, en un mot, être impliqués dans cette action éducative, voilà le rôle des équipes d'encadrement. Il faudra éviter, sur ces questions de la vie quotidienne, que l'adulte soit perçu comme un individu n'ayant que des exigences vis-à-vis des jeunes sans en avoir vis-à-vis de lui-même.

La prise en compte, par les jeunes, des questions d'hygiène et de propreté favorise leur autonomie et leur socialisation.

La sécurité quant à elle, outre qu'elle fait l'objet de règles, sera présente en permanence dans l'esprit des équipes d'encadrement.

Outre les règles qui devront être respectées, notamment en matière de sécurité, nous ferons appel à une notion, bien souvent décriée sans doute, la notion de « bon sens ».

Les jeunes que nous recevrons vivent souvent, dans l'année, un rythme élevé et mal adapté à leurs besoins. Les rythmes scolaires inadaptés, les déséquilibres dans les activités, les conditions de vie familiale, les transports, la télévision, l'ordinateur, les réseaux sociaux, parfois qui retiennent le jeune trop longtemps éveillé, l'exiguïté des appartements...

Toutes ces réalités amèneront les équipes d'encadrement à veiller au dosage des activités, à respecter les rythmes des jeunes, à prendre en compte leurs possibilités physiques.

Répondre aux besoins des jeunes, ce sera aussi concevoir l'Accueil de Jeunes comme un lieu éducatif sachant prendre en compte les caractéristiques des enfants.

Trop souvent, « le jeune doit taire un besoin de paroles, de jeux, d'imaginaire, il n'est reconnu que dans sa condition aux règles de l'apprentissage... » Cette réflexion doit attirer notre attention afin que l'Accueil de Jeunes soit un milieu stimulant au sein duquel le jeune pourra exprimer de diverses manières ce qu'il ressent, pourra extérioriser ses besoins, pourra faire place au rêve, pourra être écouté en tant que jeune.

Milieu éducatif, l'Accueil de Jeunes devra répondre à ses attentes, il devra également favoriser l'initiative, permettre aux jeunes le choix de leurs activités, les amener à prendre des responsabilités, il devra entre autres favoriser l'ouverture la plus large possible sur le milieu, avec ses réalités historiques, géographiques, économiques, sociales et humaines.

Les aspirations à la liberté devront également être satisfaites pour les jeunes. Il ne peut en effet y avoir responsabilité si les limites de l'initiative sont trop étroites.

Il y aura toutefois lieu de se garder de certaines théories ou comportements de non-intervention, qui, au lieu d'amener le jeune à une plus grande liberté, à une plus grande maîtrise de son initiative et de ses responsabilités, ne feront que le désarmer et ne lui permettront pas de reposer son attitude sur des références stables.

Respecter l'initiative et la liberté des jeunes en ne proposant rien, en ne suscitant pas l'intérêt chez les jeunes, en ne les amenant pas à faire connaissance avec les activités qu'on souhaite leur proposer n'est pas notre conception éducative.

Cette attitude de non-intervention de la part de l'adulte ne permet pas aux jeunes d'évoluer, car,

pour qu'il y ait choix, il faut qu'il y ait connaissance des éléments du choix.

Pour nous, le dilemme « directivité-non-directivité » est un faux problème. Le vrai problème est d'avoir une conception claire de la nature de l'Accueil de Jeunes, une bonne connaissance des possibilités et des potentialités des jeunes, et de conduire une action éducative de qualité.

Répondre aux besoins des jeunes à la conception que l'on aura de l'Accueil de Jeunes, ce sera également favoriser l'initiative, enrichir les rapports individus/collectivités qui concrétiseraient, permettraient aux jeunes de découvrir et d'affirmer leur personnalité.

Il faudra donner aux jeunes un sens aux activités proposées, établir un mode de relations entre jeunes et adultes qui permettra aux uns et aux autres de progresser, établir les bases d'un dialogue prenant en compte la sensibilité particulière des adolescents et qui n'ignore pas la contestation quasi généralisée de l'adulte par le jeune.

S'il est nécessaire d'établir les bases d'un dialogue avec les jeunes, il est aussi indispensable de pratiquer de même entre adultes, et notamment entre membres de l'équipe d'encadrement...

Établir les bases d'un dialogue vrai avec les jeunes, c'est également les amener à participer à la mise en œuvre et à l'enrichissement du projet pédagogique. C'est susciter leur participation.

Répondre aux besoins des jeunes sera également proposer des activités variées, qui ne susciteront pas un comportement de consommateurs.

Les activités devront avoir un rôle formateur, mais surtout ne pas rappeler les contraintes scolaires avec les confusions qui en découleraient.

Elles devront également revêtir un aspect social : une activité pourra être formatrice en soi, mais également par la valeur sociale qu'elle représentera ou que le « travail » effectué représentera.

L'Accueil de Jeunes devra enfin être une « école » où les jeunes, comme les adultes, seront mis en situation de prendre des responsabilités, de réfléchir sur leur place au sein de la collectivité, de prendre conscience des conséquences de leur comportement.



Objectifs éducatifs généraux

Objectifs généraux

- Créer un lieu de vie, de référence et de repère, de rencontres, de convivialité, de convergence et de rayonnement de l'information, un lieu d'apprentissage, de confrontations, de reconnaissance et de valorisation.
- Assurer un rôle de référent, de lien en permanence, pendant les activités, dans leur préparation, sur les trajets,

Objectifs transversaux

- Favoriser leur autonomisation en les associant à l'élaboration des actions les concernant.
- Susciter leur initiative en favorisant leur prise de responsabilité.
- Contribuer à leur épanouissement et à leur intégration dans la société par des projets favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation.
- Permettre l'élaboration de nouvelles offres sur les temps périscolaires et extrascolaires en s'appuyant sur leur expression.
- Prendre en compte les attentes des jeunes.
- Faire participer des jeunes et soutenir leur initiative.
- Participer à la construction de l'identité sociale.
- Favoriser la pleine et entière participation de tous les jeunes à la vie en société.
- Réfléchir à la préparation à la vie et à l'emploi.

- Donner l'envie à chaque jeune de participer à sa future vie sociale politique et citoyenne.
- Revaloriser la vie collective et l'expression citoyenne par le biais d'une éducation civique basée sur le jeu et l'expression.
- Donner les moyens à chaque jeune de s'engager et s'investir dans son environnement de proximité.
- Valoriser les compétences sociales des jeunes : ils sont avant tout des ressources,

Accueil, écoute et prévention

- Accueillir, détecter, prévenir, écouter, favoriser l'expression des malaises, envies, difficultés et projets.
- Développer une approche préventive et en mesurer les impacts.
- Poursuivre la lutte contre l'exclusion et contre les discriminations.
- Lutter contre le décrochage.

Il faut en effet prioriser la disponibilité et l'écoute, le repérage de ce que les jeunes expriment comme réactions face à des situations qu'ils estiment anormales ou injustes. Il serait souhaitable que l'interpellation des jeunes auprès de l'animateur puisse devenir habituelle « tu viens nous aider, on voudrait s'organiser pour résoudre « ce problème ». Dans de tels cas il faudrait qu'il soit naturel de se retourner vers l'animateur comme un accompagnateur.

Information et orientation

- Orienter, informer sur les démarches à suivre dans le monde de l'adulte responsable.
- Diriger, recadrer, faire le lien intergénérationnel, avec les autres animateurs et les autres organismes.

Le centre social doit être, en effet, un lieu de ressource, d'aide, de soutien de conseil et d'orientation

Divertissement, accès à la culture, ouverture sur l'environnement

- Divertir, redonner du plaisir.
- Éveiller, faire mieux connaître l'environnement dans lequel s'insérer.
- Faire participer à l'actualité et promouvoir l'ouverture sur le monde.
- Développer des facultés d'adaptation et d'ouverture d'esprit.
- Éveiller pour favoriser l'intégration sociale.
- Favoriser un développement harmonieux de la personnalité.
- Ouvrir l'accès à des spectacles.

Il est en effet nécessaire d'avoir des connaissances du monde actuel (dimension culturelle et historique) pour pouvoir intervenir dans le débat public et se prononcer de façon valide sur les choix offerts dans une société démocratique.

La culture et l'art sont des facteurs déterminants de développement.

Mixité sociale

- Favoriser la pluralité des publics.
- Rencontrer d'autres jeunes, d'autres façons de faire.
- Combattre les préjugés en confrontant les jeunes à d'autres cultures.
- Multiplier les échanges.

Engagement et responsabilisation

- Remotiver, stimuler, valoriser, développer un sentiment de compétence.
- Susciter l'engagement, responsabiliser, faire confiance, susciter et soutenir les initiatives et accompagner.
- Redynamiser une motivation civique et citoyenne.
- S'engager dans un travail collectif, se confronter à l'exigence de résultat.

- Permettre à des jeunes du quartier de la ZUP de jouer un rôle actif, mais surtout positif dans la société.
- Concevoir un projet, le porter, le négocier, en parler avec les autres (la société, les autorités locales).

À considérer les jeunes comme victimes, on oublie parfois qu'ils sont capables de se mobiliser pour construire des actions d'information, de sensibilisation et de solidarité. Il suffit parfois de trouver une mise en situation de travail qui leur permette de reprendre confiance en eux, de développer une relation aux autres et de découvrir le monde du travail au plus près de la vie en entreprise, tout en favorisant un accompagnement pédagogique indispensable et une orientation vers une formation professionnelle.

La mise en situation d'expérimentation avec ces jeunes, dans un projet collectif, favorise progressivement leur implication, l'apprentissage des règles, le développement de leurs compétences et leur responsabilisation.

Citoyenneté

- Montrer l'exemple.
- Rappeler les règles.
- Corriger les comportements déviants.
- Lutter fermement contre toute forme d'incivilité constatée au quotidien.
- Renforcer les valeurs respect, fair-play, solidarité.
- Gérer les conflits par la non-violence.
- S'entraider.
- Créer des outils d'animation autour de l'éducation civique,
- Favoriser l'insertion sociale des jeunes et leur mobilité.
- Accompagner vers une vie d'adulte autonome (intégration professionnelle).
- Consolider le lien social.
- Revaloriser la vie collective.
- Intégrer l'éducation civique dans toutes les activités.

Cet apprentissage des règles permet aux jeunes de développer des compétences et des capacités d'initiatives pouvant favoriser l'expérience d'une image positive d'eux-mêmes et l'élaboration d'un projet d'insertion sociale et professionnelle. Il leur permet de devenir des êtres autonomes, c'est-à-dire capables de décider et de choisir selon leurs propres intérêts, selon une identité qui leur est propre.

Expression et pratiques artistiques

Pratiques artistiques : permettre aux jeunes, au travers de pratiques artistiques (slam, création de scénarios, de vidéos...) d'explorer et de valoriser leurs potentialités d'imagination, de créativité, d'ingéniosité.

Il faut prendre en compte l'importance d'une réelle expression des jeunes. Ils expriment des envies, des savoir-faire, des douleurs et des espoirs. La capacité d'expression ainsi mise en forme participe à une démarche de communication qui se veut partage, échange, production commune. Qu'importe les supports, pourvu qu'ils permettent l'expression, l'interrogation, la réflexion. Ils doivent être divers, et permanents. L'inventivité des jeunes est forte.

Lien intergénérationnel

- Favoriser et promouvoir la solidarité intergénérationnelle.
- Relation intergénérationnelle : apporter un soutien aux parents de jeunes en difficulté, écoute des besoins...



Structure

L'accueil des Jeunes est déclaré auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations :

Urbain - quartier du Lac
Complexe Louis Dugauguez (sous la tribune Sud, angle Sud-Ouest)
Boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny - 08200 SEDAN

Les inscriptions ont lieu :

CENTRE SOCIAL LE LAC
Maison de quartier du lac
Avenue de Gaulle
08 200 SEDAN
Tél : 03.24.27.08.08
Port. 06.24.39.65.03 ou 06.81.72.31.03
Mail : centrelac@centrelac.info



NOTRE ACTION JEUNESSE

L'adolescence est une phase complexe empreinte de contradictions durant laquelle les jeunes sont en quête d'une personnalité et d'une identité qui leur appartiennent.

Besoin de reconnaissance et d'affirmation de soi vis-à-vis de ses pairs et des adultes, mais également d'indépendance et d'émancipation vis-à-vis des parents. Pouvoir faire ce qu'ils veulent quand ils veulent.

C'est une période d'initiations, de découvertes et d'expérimentation au cours de laquelle ils vont tester les limites qui leur ont été imposées et braver les interdits. Ils se placent alors en confrontation quasi permanente avec les adultes.

Cependant, en même temps que les adolescents cherchent à se détacher de l'autorité parentale, ils ont besoin qu'on leur oppose un cadre structurant, fait de limites et de repères, à partir duquel ils vont se construire.



Les objectifs pédagogiques de la structure

Les objectifs pédagogiques sont fixés par l'équipe d'animation de l'accueil Jeunes pour une année civile. Les objectifs sont approuvés et validés par le conseil d'administration et le directeur du centre social en prenant en compte les objectifs éducatifs du territoire et le contexte local.

I. Favoriser l'accueil des jeunes :

➤ Les conditions d'accueil d'une manière générale

Modalités d'inscription des jeunes (documents demandés) et d'informations des parents :

L'ensemble des jeunes accueillis au sein de l'Accueil de Jeunes 14/17 ans fera l'objet d'une inscription avec le jeune et le responsable légal, en présence de l'animateur référent. Ce temps permettra d'expliquer le projet et le fonctionnement du foyer de jeunes ou club de jeunes. Les parents devront remplir une fiche d'inscription et une fiche sanitaire de liaison. Ils seront informés, par mail, par courrier, par téléphone des présences de leur (s) enfant (s) au sein du foyer, mensuellement.

Pendant l'accueil, les jeunes seront accueillis dans des ateliers différenciés « dirigés ou non » (Jeux de société, livres, jeux sportifs, jeux collectifs...).

Les animateurs feront en sorte que tous les jeunes puissent acquérir de l'autonomie en mettant à leur disposition le matériel à leur portée, à un endroit bien identifié. Ils leur apprendront à s'organiser, être responsables et acteurs de leurs loisirs.

➤ Les salles disponibles et leur affectation

L'accueil s'organise à partir :

D'un local bien identifié satisfaisant aux conditions techniques d'hygiène et de sécurité pour permettre aux adolescents de se retrouver entre pairs, d'ouvrir un espace de dialogue et de construire, avec l'équipe d'animateurs, les conditions négociées de leurs loisirs. Le local pourra accueillir 40 mineurs.

Des salles aménagées d'une surface totale de 500 m² sous le stade Louis Dugauguez. Ce lieu a été aménagé par les jeunes intitulé « salle Bérégovoy ».

L'équipe est composée de :

- 1 directrice diplômée d'un BPJEPS AS et UCC de direction
- 1 animatrice diplômée du BAFA référent sur le pôle animation
- 1 animatrice stagiaire BAFA

II. Des activités diverses et adaptées :

➤ Activités socioculturelles

Projets de départ en vacances et sorties culturelles

« Partir ailleurs » permet d'ouvrir de nouvelles perspectives, d'élargir les points de vue, de favoriser la tolérance et la compréhension. C'est aussi, pour les jeunes, un moyen d'introspection et de découverte de leur personnalité. Ce contexte différent favorise le dialogue et fait découvrir les exigences de la vie collective et les pratiques de la coopération (vaisselle, préparation des repas).

Objectifs :

- Sensibiliser les jeunes à apprendre à accueillir la nouveauté, l'étrangeté, l'incertitude, s'interroger sur le nombrilisme.
- Développer les capacités des jeunes à se mettre à la place des autres.

- Ouvrir sur l'environnement extérieur.
- Offrir un meilleur accès à la culture.
- Placer les jeunes au cœur de l'évolution de la société.

Actions : sorties culturelles

Organiser des sorties régulières dans le cadre de visites culturelles et découverte du patrimoine, découverte d'une ville, spectacles (théâtre et musique en association avec la Maison des Jeunes et de la Culture), Urban Track...

➤ Expression artistique et culturelle

Objectifs

- Faire vivre les valeurs de la République à travers le développement d'un projet artistique d'envergure ne pouvant se développer que dans le cadre de mutualisations formalisées afin de lutter contre la fracture artistique et culturelle qui touche particulièrement les familles résidant sur les trois quartiers prioritaires de la ville de Sedan.
- Concourir à tisser un lien social fondé sur une culture et des valeurs communes : Liberté, égalité, fraternité, laïcité, refus de toutes les discriminations, lutte contre le racisme...
- Contribuer à éveiller la curiosité, la sensibilité des familles.
- Développer leur autonomie et leur créativité.
- Participer à la construction des compétences (la culture humaniste), les compétences sociales et civiques, l'autonomie, l'initiative.
- Faire découvrir la diversité et la complémentarité des expressions artistiques par une approche à la fois pratique et critique.
- Ouvrir des perspectives sur leur environnement culturel.
- Proposer de nouvelles possibilités d'expression artistique personnelle
- Solliciter les capacités d'innovation et d'expérimentation des participants.
- Développer des situations d'échanges et de débats sur des productions ou de grandes problématiques artistiques.
- Ouvrir sur l'environnement culturel (pôle culturel, médiathèque, spectacle...).

➤ Activités sportives

Il faut répondre au besoin de bouger, de découvrir les possibilités de performances physiques propres à cet âge, les activités trouvent là tout leur sens.

- Karts à pédales (Ecologique, silencieux, activité familiale et sportive...)
- Échasses urbaines
- Piscine
- Vélo
- Tennis de table
- Nouveaux sports (Bubble, Tchoukball, Kin-ball...)

➤ Activités multimédia

Objectifs

Accompagner des adolescents en particulier pour :

- Réaliser une exposition photographique et de petites œuvres multimédias.
- Diffuser une exposition photographique et de petites œuvres multimédias.
- Mettre en place des animations autour de l'éducation à l'image afin d'aider les habitants et les jeunes à déchiffrer, à analyser et critiquer les messages audiovisuels d'aujourd'hui en s'impliquant dans un processus créatif.
- Valoriser les adolescents acteurs du projet.

Actions

Réaliser une exposition photographique, de petites œuvres multimédias (santé, patrimoine de la Ville de Sedan...).

Diffuser une exposition photographique et de petites œuvres multimédias.

Choix des images qui seront diffusées sur le compte Facebook et le site internet de la structure. Des systèmes de montages « vidéo » choisis permettront de répondre aux besoins pédagogiques tout en s'appuyant sur les dernières technologies « haute définition » et en assurant une qualité audiovisuelle optimale.

L'équipe impliquera les jeunes dans chacune des étapes de la réalisation des films, du tournage au montage en passant par le « dérushage ». Les jeunes seront réalisateurs. Il s'agira de constituer une vraie équipe de tournage avec des rôles et des responsabilités définies.

Nous aurons le souci d'une production qualitative, car il faut que les jeunes soient fiers de leur production.

III. Impliquer les jeunes dans des projets de grande ampleur

➤ Les Ados animent l'Agglo

Ce projet a pour but d'offrir une journée récréative aux familles vivant sur le territoire d'Ardenne Métropole avec diverses activités comme les trampolines, château gonflable, kart, bubble... animées par les jeunes du centre social et de la commune bénéficiaire.

Ce projet s'appuiera sur un diagnostic partagé du territoire qui permette à la fois :

- D'identifier les besoins des familles,
- De s'inscrire en cohérence avec le projet de territoire et en complémentarité avec les services existants,
- De mobiliser des moyens complémentaires et diversifiés dans le cadre d'un travail en réseau, formalisés par un comité de pilotage auquel participeront les mairies, les parents et les adolescents du quartier du Lac et des villages participants.

En résumé :

- Présentation du projet aux Maires des communes d'Ardenne Métropole
- Présentation du projet aux adolescents et aux parents
- Définition très concrète de leur implication dans l'organisation des actions
- Participation aux bilans après chaque opération
- Les parents et les adolescents seront associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation
- Concrétiser une dynamique par des projets à l'initiative de jeunes afin que des groupes s'autonomisent et s'organisent pour agir. Le centre social Le Lac relèvera l'importance de « mixer » les publics qui s'inscriront dans ce projet. Le projet devra être Trans générationnel et interculturel. Le projet devra résider dans la construction de l'action avec les populations, dans le "mélange" que nous voudrions encourager entre des pratiques existantes et des ateliers qui pourraient se créer. Cette construction se verra intergénérationnelle, multiculturelle, favorisant la mixité sociale.

➤ La parade fantastique

Depuis 6 ans, le centre le Lac mène un travail acharné pour mobiliser une quarantaine de jeunes et leurs parents autour d'un projet artistique original « les créatures fantastiques ».

La compagnie « les mangeurs de cercle » (arts du cirque de rue) proposera plusieurs types d'interventions, qui seront aussi des formations artistiques et/ou pédagogiques.

Ces formations dites « préparatoires » développeront un cursus généraliste sur les fondamentaux (acrobatie, échasses, jeu d'acteur, danse, préparation physique, déambulation, création d'un spectacle, etc.) pour préparer certains adolescents aux concours d'entrée des centres de formation professionnelle ou des écoles supérieures en France.

La création artistique est un puissant vecteur d'expression de soi, dans un cadre individuel ou collectif. Les équipes du centre Le Lac inscrivent leur réflexion sur l'éducation artistique et la pratique amateur à la fois dans une logique d'éducation globale de l'individu et dans une intention de construction d'un projet collectif.

Fidèle à ces valeurs, le centre le Lac a pris l'habitude de présenter l'éducation aux arts à travers trois enjeux indissociables : l'enjeu artistique, l'enjeu éducatif et l'enjeu corporel. C'est la prise

en compte globale et simultanée de ces enjeux par nos animateurs qui donne toute sa richesse à leurs interventions.

- Il s'agit de mettre l'individu en situation de créer, de donner sens et intentionnalité à un geste, de mûrir un imaginaire...La rencontre avec l'œuvre est une dimension fondamentale de l'éducation artistique comme l'est également l'exercice d'une discipline artistique. Dans l'effort de transmission de cette pratique, l'enjeu artistique doit être continuellement réaffirmé.
- Dans les disciplines artistiques, l'animateur et l'enfant se confrontent à l'échec et à sa répétition, à la peur et au risque. L'activité permet de développer le goût de l'effort, la ténacité, le dépassement de soi, la construction collective d'un mouvement, la compréhension de la différence, le respect de l'autre...Autant de qualités qui, réinvesties dans la vie en société, contribueront au développement de l'individu et au bien commun.
- Être à l'écoute de son corps et de ses limites, gérer ses déséquilibres et le rapport « prise de risque/sécurité », se mouvoir dans l'espace en quittant ses appuis terrestres sont autant de prétextes à la (re)découverte de son corps, le plus souvent dans des dimensions inexplorées. De ce point de vue, la discipline artistique est un formidable outil de prise de conscience corporelle.

IV. Accompagner les jeunes au cours de l'adolescence et scolarité

Des actions de prévention seront menées avec les jeunes (prévention routière, alcool, drogue, sexualité, hygiène, premiers secours, etc.)

Des activités où chacun pourra s'exprimer, s'épanouir et se mettre en valeur seront proposées tout en respectant les capacités, âges et sexes de chacun (graff, ateliers culturels, sports, etc.)

Des séjours ou court-séjours permettront l'accès aux vacances et aux loisirs pour tous.

Des activités dites « de consommation » accompagnées de « temps-libres encadrés » permettront aux jeunes de découvrir le milieu rural et urbain.

Afin de permettre aux familles de comprendre et de partager le ressenti des jeunes, des actions avec et pour les parents seront menées (soirée parents/jeunes, soirée débat, etc.)

➤ Le suivi personnalisé de chaque jeune sera renforcé et formalisé

Objectifs :

- Apporter des réponses adaptées aux problématiques et projets de chacun.
- Diriger chaque jeune vers les activités du centre social, vers les structures d'aide internes et externes lui correspondant.
- Affiner notre mission d'écoute, d'information et d'orientation professionnelle.

Nous pourrons ainsi mesurer plus facilement le chemin parcouru par chaque jeune.

Actions :

Mise en place d'un dossier de suivi basé sur des entretiens formels réguliers, des informations informelles recueillies au cours des activités avec la participation de tous les animateurs du centre social.

Mise en place d'un bilan sur le ressenti (sur les activités, les séjours...).

➤ L'Accompagnement à la scolarité

Aujourd'hui pris en charge par les collèges et les lycées du Sedanais, nous continuerons à suivre de près le soutien scolaire des jeunes en difficulté.

Dans le cadre du soutien, une quinzaine de jeunes seront accueillis trois fois par semaine. L'animatrice en charge, se présentera auprès des professeurs principaux afin d'avoir des interlocuteurs directs pour accompagner au mieux les adolescents

- De s'adresser aux enfants et aux jeunes pour leur offrir, en complément de l'école, l'appui et les ressources dont ils ont besoin pour réussir, de redonner un sens à leur scolarité, de renforcer la confiance des enfants et des jeunes dans leur capacité de réussite.
- D'élargir leurs centres d'intérêts et de valoriser leurs acquis, d'encourager le goût de la lecture et les activités culturelles et scientifiques, l'envie d'apprendre et le plaisir de découvrir.
- De s'adresser aussi aux parents en leur permettant de s'impliquer dans la scolarité de leur enfant.

V. Les relations Humaines

➤ Management

La directrice coordonnera les différentes interventions, y compris pour les activités qui sont menées par son équipe et d'autres intervenants bénévoles ou salariés en direction des adolescents, et ce, dans un souci de cohérence au regard du projet. Elle sera chargée d'animer la complémentarité des pratiques pédagogiques et de coordonner les initiatives diverses. Elle sera la garante du projet institutionnel spécifique à l'attention des jeunes de 14/17 ans.

L'accompagnement et le rôle de formateur de la directrice de l'Accueil de Jeunes

Elle présentera les fiches sanitaires de liaison afin de déterminer et de recueillir les informations concernant les allergies des jeunes.

Elle donnera la méthodologie à appliquer en cas de problème, l'endroit où se trouvent les fiches sanitaires de liaison.

Elle fera l'inventaire des trousse de secours et de leur contenu. Elle présentera la déclaration d'accident. Elle expliquera la nécessité de réaliser un rapport circonstancié en cas d'accident. En cas d'accident, elle remplira la fiche de déclaration d'accident ainsi que la fiche de suivi de l'état de santé de chaque enfant.

L'Infirmier sera située dans une petite salle adjacente. Un espace a été aménagé pour que chaque jeune puisse, en cas d'accident, être accueilli dans de bonnes conditions.

La directrice de l'Accueil de Jeunes établira les plannings des salles et des réservations (piscine, informatique, salle de jeux vidéo, etc.) pour l'accueil, les activités et les sorties.

Elle présentera le budget pédagogique.

En concertation avec la directrice de l'Accueil de Jeunes, l'équipe d'animation élaborera la liste du matériel.

A chaque fois que cela sera possible à organiser, les animateurs feront les achats avec les jeunes, sinon un animateur sera chargé des achats pour l'ensemble de l'équipe d'animation.

La directrice de l'Accueil de Jeunes rappellera à l'équipe d'animation les valeurs du projet pédagogique. Chaque animateur établira son programme d'activités.

La directrice de l'Accueil de Jeunes engagera un dialogue permanent avec l'équipe d'animation pour affiner les menées, les rythmes, la formalisation des objectifs par activité.

Un espace sera déterminé pour l'affichage. Les programmes, les réservations, les sorties, les informations seront accessibles pour les animateurs, les jeunes, les parents.

Les informations concernant la réglementation, les courriers de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations ainsi que le double des programmes seront remis dans un classeur à l'accueil. Ils pourront être consultés par chaque membre des équipes, les membres du Conseil d'Administration, le Directeur du Centre Social.

➤ Relations Jeunes/jeunes

Tous les jeunes ont les mêmes droits et devoirs les uns envers les autres.
Chaque jeune a le même pouvoir de décisions (choix des activités, choix des sorties...).

➤ Relations Jeunes/animateurs

L'animateur est un adulte certifié professionnel de l'animation et a pour but d'accompagner le jeune hors cadre familial et scolaire.

Il veillera à ce que chaque individu soit respecté et respectueux des autres.

L'animateur est le point de repère, l'aide (pas à la place du jeune), l'adulte référent, il propose, il motive, il impulse les activités.

Il est l'initiateur, il est à l'écoute, il est celui qui donne les limites, les règles.

L'animateur veille au bien-être, à la sécurité morale et physique du jeune.

S'impliquer dans l'activité du jeune sans être trop interventionniste pour le laisser aussi découvrir.

Ne pas tomber dans l'activisme et le faire pour faire qui nuit à l'observation.

Mettre en place, tout au long de l'année, des ateliers d'éveil culturel et artistique.

Observer le jeune, en étant à son écoute au quotidien, pour lui permettre de poursuivre ses propres recherches, tant sur le plan de son identité, que sur celui de la sensorialité et du relationnel.

Proposer des responsabilités au jeune, en lien avec ses attentes, ses désirs, ses besoins.

➤ Les autres relations

La directrice de l'Accueil de Jeunes prépare l'intervention des bénévoles, des parents, des prestataires, des intervenants à travers des réunions spécifiques.

Les relations avec le personnel liées à l'Accueil de Jeunes se feront dans les conditions suivantes:

Le secrétariat, lors des inscriptions :

- Informer les parents du fonctionnement et des activités pour les jeunes.
- Faire les inscriptions et les mettre dans les classeurs prévus à cet effet.
- Établir les bordereaux de présences (nom - prénom - âge - secteur).
- Règlements.
- Informer le responsable de l'Accueil de Jeunes des appels téléphoniques des parents ou particularités (certificats médicaux, maladie, etc.).
- Faire les courriers et les réservations.

Le comptable :

Il organise la comptabilité de l'Accueil de Jeunes et attribue le budget pédagogique en fonction du budget prévisionnel voté par le Conseil d'Administration.

L'hôtesse d'accueil :

- Elle répond au téléphone, accueille les parents et les dirige vers les bons interlocuteurs.
- Elle gère les bordereaux de présences des adultes et des jeunes.
- Elle informe les parents et le personnel des éventuels déplacements des membres de l'équipe.
- Elle gère les cahiers de transmissions (véhicules, sorties, locaux, matériel).
- Elle distribue les sacoches des trafics avec le matériel nécessaire (triangle, gilets de sécurité).



LE PUBLIC

1/ Public jeune

L'Accueil Jeunes accueille environ une vingtaine de jeunes âgés de 14 à 17 ans. Il est ouvert à toutes et à tous. Il favorise dans une continuité pédagogique un lien avec l'accueil de loisirs sous forme de passerelles pour intégrer les plus jeunes sur notre structure (activités communes).

➤ Tranches d'âge et leurs caractéristiques

Sous l'effet conjugué de différents facteurs, évolution de la famille, de l'école, des loisirs, de l'urbanisation et du développement des communications, les processus de l'intégration sociale et de l'éducation se sont profondément modifiés.

Aujourd'hui, les jeunes construisent leur parcours d'intégration dans une confrontation permanente à leur environnement et aux pôles structurants de celui-ci : la famille, l'école et le troisième pôle éducatif « le temps libre ».

Communautarisme, individualisme, échec scolaire, non-respect des autres, fossé culturel, démission des parents, manque de relais de l'expression artistique des talents, les menaces qui pèsent sur la construction de l'identité des jeunes sont nombreuses.

Il n'existe pas sur Sedan de structures qui ont fait l'objet d'une convention avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

Dans une étude menée par l'I.N.J.E.P, les chercheurs portaient du constat commun que, même si les difficultés ne commencent pas à 14 ans, cet âge est un moment de rupture. C'est une période de construction, de dépassement de soi qui passe souvent par des attitudes de provocation, de révolte et se traduit par la réticence à fréquenter une structure, voir à leur rejet. Les attitudes très consommatrices et de « zapping » sont le lot courant des adolescents, à l'image d'ailleurs de notre société.

Ils manifestent également une grande difficulté à s'impliquer dans un projet, à aller jusqu'au bout, même s'ils ont été associés à son élaboration, alors qu'un peu partout, l'impératif du projet devient la règle. De façon générale, ils semblent manifester une grande difficulté de fidélisation, que ce soit à un lieu, à un groupe si ce n'est celui des pairs, à une idée. Une revendication essentielle : avoir un lieu de rencontres, uniquement pour eux (elles) sans contrainte.

Qu'il s'agisse de leur vie familiale, scolaire ou de leur vie pendant leur temps libre, ils circulent, se retrouvent, se rassemblent. Ce temps libéré des obligations familiales et scolaires est essentiel, c'est un temps de détente et de loisirs certes, mais surtout un temps fort de sociabilité juvénile qui contribue à la construction de soi.

➤ Conditions d'accueil et des attentes spécifiques pour chaque tranche d'âge

Quel rôle peut jouer le centre Le Lac dans l'accueil des 14/17 ans dans le temps des loisirs ?

Au regard de son insertion institutionnelle et administrative et au regard de son cadre réglementaire, il est la seule structure formelle associative sur le quartier de la ZUP, qui accueille des jeunes en difficultés, en dehors de l'école. Il est au centre des politiques mises en œuvre par les collectivités locales. Sa définition, à travers son projet centre social et son projet spécifique en direction des jeunes, en fait une entité éducative qui contribue à l'insertion sociale des jeunes.

Notre action se développera autour de trois évolutions majeures :

- *Évolution des relations du projet à l'environnement social*

Les activités développées s'inscriront dans le développement de la vie sociale locale. En ce sens, les activités s'inséreront dans le tissu éducatif local et viseront les jeunes 14/17 ans du quartier de la ZUP. Cependant, nous veillerons à une certaine pluralité des publics, car ce critère prend tout son sens en ces périodes de lutte contre l'exclusion. La rencontre d'autres jeunes, d'autres

pratiques, la rencontre des dissemblances et du quotidien inter-culturaliste devront rendre probable l'intégration. L'animateur permanent et son équipe mettront en place des activités qui permettent aux jeunes de mieux connaître l'environnement dans lequel ils ont à s'insérer. L'organisation de projets, où les adolescents sont partie prenante de la vie sociale locale et participent à son amélioration, s'inscrira dans cette perspective.

Nous pénétrerons davantage dans la vie sociale du territoire (richesse culturelle du patrimoine, autres propositions de loisirs...) par la prise en compte des besoins éducatifs, de la pluralité des publics. Ces besoins constitueront autant d'indicateurs sur les repères à constituer pour développer les aptitudes nécessaires à l'intégration, à la participation des publics, à la vie sociale des territoires.

- *Évolution de la mission de notre intervention pour un recentrage autour d'une mission d'accueil, orientation*

La mission « accueil orientation » fera de l'animateur permanent et de son équipe, dans des locaux dédiés du Centre Le Lac, un lien de référence et de repère, un lieu de vie, de rencontres, de convivialité, de convergences et de rayonnement de l'information. Les activités éducatives qu'il mettra en œuvre favoriseront les relations jeunes et adultes.

Elles seront pensées et conçues comme une fonction d'animation qui consiste à recevoir les jeunes et à les associer à la vie du centre, à la vie sociale pour devenir un espace d'initiative et de soutien aux initiatives.

- *Évolution du fonctionnement d'un point de vue pédagogique et des ressources humaines*

Les activités serviront de support à l'action éducative. Les projets seront lisibles et explicites et particulièrement sur les intentions éducatives et pas uniquement sur les moyens. Les activités seront l'occasion, dans leur menée, d'un dialogue, d'une négociation entre les publics et l'animateur et son équipe, sur des bases adaptées aux pratiques et compétences des publics.

➤ Les modalités de participation des mineurs

Nous inciterons les jeunes à proposer des idées d'activité, à proposer des projets, à organiser leur temps libre. Cette participation permettra éventuellement de contrecarrer la tendance à la consommation passive, sans cesse croissante, des activités.

➤ Mineurs atteints de troubles de la santé

Nous prendrons en compte les textes de référence (code de l'éducation - article D35-4, D35-9) ainsi que les informations contenues dans le document intitulé « Accueil collectif de mineurs - instructions communes aux 4 départements de Champagne-Ardenne ».

Avant, pendant et après la session, un entretien personnalisé et approfondi sera organisé entre les parents et la Directrice de l'Accueil de Jeunes. Il permettra de déterminer les modalités d'accueil en fonction de la problématique de l'enfant.

2/ Public parent

L'équipe d'animation s'efforcera de répondre à toutes les interrogations des parents : les relations doivent être respectueuses du statut des uns et des autres. Les parents peuvent consulter sur demande le projet pédagogique complet de la structure. Un résumé de ce document est toujours présenté dans les différents outils de communication à destination des parents

Un temps convivial et de discussion avec les parents sera organisé pendant l'Accueil de Jeunes pour faciliter l'intégration des jeunes et des parents à l'organisation de la vie en collectivité.

- Considérer là où en sont les parents, les jeunes, dans leur histoire personnelle, pour les accompagner avec justesse, sans y mêler prédictions et jugements à l'emporte-pièce.

Les parents sont de réels partenaires dans l'Accueil de Jeunes et l'équipe d'animation favorisera l'implication des parents dans le projet pédagogique du centre.

- Tisser des relations de confiance parents/jeunes/professionnels où le jeune est au cœur

des échanges nous permet de mieux communiquer, mieux nous comprendre et évoluer ensemble.

Dans l'organisation de l'Accueil de Jeunes, les activités, les horaires, les parents, les jeunes et l'équipe d'animation œuvrent ensemble pour améliorer et répondre aux plus près à leurs attentes.

Les parents sont invités à des réunions pour donner des idées, leur avis sur les horaires, les activités...

Pendant l'Accueil de Jeunes, les parents sont invités à participer aux activités, sorties avec les jeunes.

Régulièrement, les parents remplissent une enquête de satisfaction, ce qui nous permet d'avoir des éléments d'évaluation concrets.

L'ensemble des parents recevra un projet pédagogique et remettra un accusé réception à l'organisateur (secrétariat).

Jours et horaires d'ouverture:

De septembre à décembre (inclus), les horaires sont : les mardis et jeudis de 16h30 à 19h00, les mercredis et samedi de 13h30 à 18h00 et les vendredis de 16h30 à 00h00.

De janvier à juillet (fin de cours), les horaires sont : les mardis et jeudis de 16h30 à 20h00, les mercredis et samedi de 13h30 à 20h00 et les vendredis de 16h30 à 00h00.

Modalités d'inscription :

Les inscriptions seront organisées de la manière suivante :

Les parents prendront rendez-vous auprès de l'agent d'accueil afin de finaliser l'inscription administrative de leur (s) enfant (s). Celle-ci leur communiquera l'ensemble des pièces à fournir. Nous collecterons l'ensemble de l'état civil et les informations pour la fiche sanitaire de liaison.

Ces éléments nous permettront aussi de procéder à une analyse des caractères sociologiques des participants. Ces informations seront présentées à l'ensemble de l'équipe.

Une participation financière minime sera proposée aux parents.

La secrétaire expliquera le fonctionnement général aux parents : horaires, lieux d'accueil, brochure d'activités du centre social et informations sur leur interlocuteur dans le fonctionnement.

L'ensemble des parents recevra un projet pédagogique. Ils seront invités à le lire et à l'expliquer à leurs adolescents, à l'enrichir par des propositions.

La directrice de l'Accueil de Jeunes assurera des entretiens.

La directrice encouragera les parents à commenter le projet pédagogique, elle donnera des explications par rapport à d'éventuelles incompréhensions sur le fond comme sur la forme et elle détaillera la mise en œuvre du fonctionnement.

Nous inviterons les parents et les enfants à participer à une enquête de satisfaction anonyme. Elle prendra la forme d'une dizaine de questions. Le dernier jour, les enfants rapporteront ce document qu'ils déposeront dans une urne à l'accueil.

Le pointage des présences des enfants se fera sur des bordereaux formalisés par groupe. La liste nominative des enfants sera indiquée ainsi que les jours et les plages horaires. Ils seront ensuite enregistrés par le secrétariat, pour transmission à la Caisse d'Allocations Familiales, sur le logiciel AIGA.

Les documents obligatoires des animateurs seront répertoriés dans un classeur au secrétariat avec les éléments suivants :

- Les instructions départementales.
- Les conditions de mise en œuvre du projet pédagogique.
- Les diplômes des directeurs brevetés.
- Les diplômes des animateurs brevetés.
- Le livret de formation pour le personnel en cours d'obtention de brevet BAFA ou BAFD.

- L'accord écrit et signé du représentant légal pour les mineurs (se consulte au secrétariat avec les fiches d'inscription).
- Le contrat de travail des animateurs étrangers (en comptabilité).
- Le récépissé délivré par la D.D.C.S.P.P.
- Le registre nominatif et le registre des présences journalières (se consultent dans un classeur au secrétariat intitulé « bordereaux de présences »).
- Les fiches sanitaires de liaison des adolescents
- Le registre du personnel (en comptabilité).
- Le registre d'infirmerie.
- Les certificats de conformité des locaux (détenus par Ardenne métropole).
- Le registre de sécurité (détenu par la Ville).
- Le rapport concernant la qualité de l'eau.
- Le rapport de la commission de sécurité (détenu par Ardenne métropole).
- La comptabilité alimentaire journalière (se consulte au secrétariat dans un classeur).
- La police d'assurance avec avenants éventuels.
- L'agrément des intervenants extérieurs.
- L'affiche concernant l'épizootie de rage.

Les affichages obligatoires seront disposés principalement dans le hall d'accueil et dans les salles d'activités.

3/ Règles de vie

Pour assurer le bon fonctionnement des salles, les jeunes se doivent de respecter les règles de vie de l'accueil, le matériel, les locaux, les camarades et l'équipe d'animation.

Les règles de vie ont pour but d'établir un cadre, de donner des repères, d'établir les droits et les devoirs de chacun. Elles seront expliquées aux jeunes et seront affichées pour ne pas les oublier. Elles pourront évoluer en fonction des comportements ou de l'organisation à adopter. Elles sont développées dans le règlement intérieur co-construit avec les jeunes eux-mêmes.

Il est formellement interdit de fumer dans l'accueil de jeunes.

Il est formellement interdit d'introduire et de consommer de l'alcool et autres produits illicites.

Toute défectuosité des équipements et matériels mis à disposition des jeunes devra être signalée à l'équipe d'animation qui en avertira immédiatement le responsable des services techniques de la mairie.

4/ Les déplacements

À pieds

Les animateurs utilisent une fiche de liaison accrochée sur les vitres du local pour notifier toutes leurs sorties, les locaux utilisés, le nom du groupe, les heures de départ et de retour, le nombre d'enfants et d'animateurs, les activités.

En véhicule

Les animateurs disposeront de trois véhicules de 9 places qui seront conduits par les animateurs ou les parents pour les sorties culturelles. Les animateurs seront vigilants et feront respecter les règles de sécurité (port de la ceinture...) et comportement irréprochable pendant les trajets.

Une vérification du bon fonctionnement des véhicules sera effectuée avant le transport des adolescents.

Évaluation

Afin de toujours agir selon les objectifs éducatifs et pédagogiques du dit projet, la directrice de l'Accueil de jeunes rédige un bilan périodique présentant le bilan quantitatif et qualitatif, les difficultés rencontrées, les projets en cours ou à venir, article de presse, photos.

S'agissant d'un accueil permanent, l'équipe d'animation a travaillé sur un projet pédagogique annuel.

Son évaluation permet de vérifier le travail réalisé, sa cohérence générale et la pertinence des actions réalisées au regard du projet éducatif.

Elle permet également de concevoir et de proposer d'éventuelles adaptations liées aux problématiques rencontrées.

Le travail d'évaluation débute lors de la préparation des différentes actions. A ce titre, des objectifs opérationnels précis permettent souvent de déterminer des modalités d'évaluation mesurables (être capable de..., respect d'une consigne particulière...).

Des réunions avec l'équipe seront organisées avant et après l'Accueil de Jeunes.

- Avant, elles permettront l'élaboration du programme d'activités.
- Après, la réalisation d'un bilan.

Le projet ne sera pas figé. Tout le personnel ayant fonction d'accueil ainsi que les parents auront la possibilité de le faire évoluer. Des temps de formations et d'informations sur les besoins et les rythmes des jeunes seront travaillés lors de la préparation des activités.

Des réunions de bilans serviront à l'évaluation organisationnelle et pédagogique. La relation avec les parents sera évaluée quantitativement et qualitativement tout au long de la période.

Les temps relationnels avec les parents nous permettront de sonder, de questionner, de régler les problèmes, d'être à l'écoute de leurs propositions.

Nous mettrons en place des réunions supplémentaires à l'attention des animateurs et des intervenants extérieurs concernant les activités.

Le taux de présences journalières des jeunes nous permettra aussi d'évaluer l'attractivité du fonctionnement.

Différents critères d'évaluation seront utilisés :

- Fiches d'inscriptions,
- Evaluation des intervenants,
- Nombre de jeunes inscrits,
- Taux de fréquentation,
- Rapport d'activités des animateurs,
- Enquête de satisfaction...

Une évaluation sera réalisée régulièrement avec le Directeur du Centre Social Le Lac.

Un rapport d'activités sur la session sera présenté lors d'un Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale.